



VILLE DE
FONTENILLES
www.ville-fontenilles.fr
05 61 91 55 81
Service Associations
associations@ville-fontenilles.fr

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10

Rappel : La subvention exceptionnelle est une aide financière de la commune à la réalisation d'un projet exceptionnel qui n'était pas prévu lors de la demande de subvention. Cette aide fait l'objet d'une délibération en Conseil Municipal

Nature de l'activité de votre association

Sportive

Culturelle

Solidaire

Loisirs

Identification de l'association

Nom de l'association :

Nom du/de la président(e) :

Téléphone :

E-mail :

Site web :

Numéro d'enregistrement RNA ou à défaut celui du récépissé web :

Numéro SIRET :

Type de subvention demandée	Montant Euros demandé
Subvention exceptionnelle	

INFORMATION : *Tout dossier incomplet ne pourra être instruit qu'à réception des pièces manquantes.*

Cadre réservé à la municipalité

Date d'arrivée du dossier en mairie :

Réceptionné par :

Dossier complet : OUI NON

Pièce(s) manquante(s) :

Demande de précision / complément / document :

Date de réception des pièces complémentaires :

Présentation du projet exceptionnel

Objectif(s) du projet exceptionnel :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Public concerné ou ciblé :

Date de la manifestation :

Lieu envisagé :

Entrée libre payante si entrée payante tarif appliqué :

Envisagez-vous d'emprunter du matériel municipal pour l'organisation de ce projet (tables, chaises, barnum ...) oui non

Aurez-vous besoin d'un appui logistique de la municipalité pour l'organisation de ce projet ? oui non

Avez-vous demandé des subventions à d'autres organismes (fédération, autre collectivité) ? oui non

Ce projet sera-t-il mutualisé avec une autre association de la commune ? oui non

Déclaration sur l'honneur

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (nom et prénom)

Représentant légal de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier
- précise que la subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association.

Fait à, le

Signature :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Pièces à joindre obligatoirement

- Demande de subvention(s) datée et signée
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile
- RIB ou RIP original uniquement si changement depuis l'année passée
- PV de votre dernière AG
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice
- Budget prévisionnel nouvelle saison
- Copie de la déclaration URSSAF (si salarié(s))
- Copie du récépissé de création ou de modification de l'association en Préfecture ou copie de publication au Journal Officiel